TEL 03.81.92.35.24 FAX 03.81.92.39.89

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 19 MARS 2015 A 18 HEURES 30

Etaient présents:

Mesdames CAVALLIN Adeline, LAURENT Rachel, SALINIER Marie-José, TAILLARD Isabelle, FOUCAULT Isabelle (arrivée à 18 h 50).

Messieurs FENAUX Eric, LALLEMANT Patrice, MATHIEU Philippe, POSTY Alain, PROST Jean-Michel

Était absente excusée :

Madame JOURDET Alexandra, qui donne procuration à Madame SALINIER Marie-José.

Secrétaire de Séance : Madame CAVALLIN Adeline.

APPROBATION COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 18 DECEMBRE 2014

Le CR est approuvé à l'unanimité des présents.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'une maison sise au 2, Impasse des Pins, La commune renonce au droit de préemption.

VOTE : **pour** à **l'unanimité** des présents.

COMPTES DE GESTION 2014, COMPTES ADMINISTRATIFS 2014, AFFECTATION DES RESULTATS

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget 2014 des réalisations effectives en dépenses (mandats) et recettes (titres).

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires, en dépenses et en recettes. Il comporte une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier, et un bilan comptable.

Budget commune	report 2013 sur BP 2014	Recettes 2014	Dépenses 2014	résultat 2014	à affecter au budget primitif 2015
Fonctionnement	495 537,90 €	486 186,00 €	342 807,30 €	143 378,70 €	638 916,60 €
Investissement	60 604,64 €	14 719,02 €	72 983,52 €	-58 264,50 €	2 340,14 €

Budget CCAS	report 2013 sur BP 2014	Recettes 2014	Dépenses 2014	résultat 2014	à affecter au budget primitif 2015
Fonctionnement	1 409,73 €	2 645,28 €	2 668,86 €	-23,58€	1 386,15 €

Budget lotissement	report 2013 sur BP 2014	Recettes 2014	Dépenses 2014	résultat 2014	à affecter au budget primitif 2015
Fonctionnement	0,00€	148 431,44 €	0,00€	148 431,44 €	148 431,44 €
Investissement	-311 217,47 €	0,00€	150 533,70 €	-150 533,70 €	-461 751,17 €

Budget bât. Locatif	report 2013 sur BP 2014	Recettes 2014	Dépenses 2014	résultat 2014	à affecter au budget primitif 2015
Investissement	-1 595,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	-1 595,00 €

Le Compte de Gestion est en stricte concordance avec le Compte Administratif. Conformément à la loi M. le Maire se retire de la salle au moment du vote.

Le conseil approuve à **10 voix pour** le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats.

APPROBATION DU CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DU SYNDICAT DE LA TRESORERIE

Lors de la séance du 10 décembre 2014, le conseil syndical du Syndicat de Trésorerie de Montbéliard et 2 Vallées a décidé à l'unanimité de changer de siège social, le plaçant désormais : 1, place de l'Europe 25630 SAINTE-SUZANNE.

Ce changement doit être approuvé par délibération de chacune des communes membres du Syndicat.

Le conseil approuve à l'unanimité ce changement de siège social.

CONVENTION POUR SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DU DOUBS

Le Centre de Gestion du Doubs a créé un service de missions temporaires, afin de pallier l'absence momentanée de fonctionnaires territoriaux ou pour des besoins occasionnels.

La convention en vigueur arrive à échéance.

Le conseil **à l'unanimité** autorise M. le Maire à renouveler cette convention pour une durée de trois ans, et à recourir, si nécessaire, à ce service mis en place par le Centre de Gestion du Doubs.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

La convention annuelle entre la Fédération LEO LAGRANGE et la commune fixe les objectifs d'animation et de gestion du 01 janvier au 31 décembre 2015 de l'accueil périscolaire :

- Du centre de loisirs : période des vacances scolaires,
- De l'accueil périscolaire: matin de 7h30 à 8h30, midi de 11h30 à 13h30 et soir de 15h55 à 18h30.

Le coût prévisionnel pour 2015 est à 54 300 € suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

Le conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention avec Léo Lagrange.

RAPPORT D'ACTIVITE 2014 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU RUPT

Le rapport d'activités de la CCVR préalablement transmis à chaque conseiller municipal ne fait l'objet d'aucune remarque.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

• Club des Pientevellais :

Le Conseil Municipal accorde une subvention d'un montant de 150 € : **10 voix pour** et **1 abstention** (M. FENAUX Eric).

• Association scolaire ALDUPRE:

Crédit d'investissement collectif
 budget culturel
 10 € par enfant
 34 enfants soit 340 €
 34 enfants soit 476 €

VOTE: pour à l'unanimité.

Lycée Cuvier :

demande de participation pour un séjour linguistique (1 élève concerné) **10 voix contre** et **1 abstention** (Mme CAVALLIN Adeline).

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas accorder de subventions aux associations suivantes :

- Restaurants du cœur,
- Paralysés de France,
- Tennis Club de la Vallée du Rupt,
- Ecole de musique Prélude,
- Secours populaire Français,
- France Alzheimer,
- AFM Téléthon.

Remarque: M. Eric FENAUX souhaiterait engager une réflexion globale sur les critères d'attribution des subventions, en tenant compte du développement culturel des habitants.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Révision du POS en PLU :

Appel d'offre lancé en janvier 2015 : 6 prestataires consultés, 4 réponses. Le cabinet RUEZ de MONTBELIARD, a été retenu pour un montant de 25 057,50 € HT, suivant les critères définis au cahier des charges (valeur technique coefficient: 0,60 prix des prestations : coefficient 0,40).

• Parking du temple :

La réalisation est presque achevée. Quelques travaux de finition restent à programmer.

Travaux d'assainissement de la CCVR :

Les travaux sur notre village seront achevés sous 15 jours environ. Les reprises d'enrobé suivront.

L'aménagement global de la rue de DUNG débutera par un bornage des limites du domaine public, l'objectif étant d'achever les travaux fin 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Fait à Présentevillers, le 25 mars 2015 La secrétaire de Séance. Madame CAVALLIN Adeline